

Chères Lectrices et Chers Lecteurs,

Comme chaque année à la même période, la diffusion d'INFOS Hebdo s'interrompt.

La Rédaction vous souhaite ainsi qu'à vos proches d'excellentes fêtes et ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Nous serons heureux de vous retrouver le 13 janvier...

Amitiés,

*Robert del Picchia, Olivia Richard, Laurence de Saint Sernin.*



## MONDE

**Otages. Une libération « dans les plus brefs délais » ?** C'est ce qu'espère la France. Déclaration de Michèle ALLIOT-MARIE lors des questions d'actualité à l'Assemblée nationale. Une nouvelle vidéo d'Hervé GHESQUIERE et Stéphane TAPONIER, retenus en otage en Afghanistan depuis près d'un an, a été envoyée aux autorités françaises. Ces vidéos « datées du mois de novembre et qui ont été authentifiées les montrent en assez bonne santé compte tenu de leurs conditions de leur détention depuis bientôt un an », a ajouté le ministre. Son espoir repose aussi sur les démarches qui ont été entreprises notamment par le gouvernement afghan.

**Côte d'Ivoire. L'ONU hausse le ton.** Parmi les réactions internationales, le coup de semonce le plus important est venu de New York, où le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté à l'unanimité une résolution dans laquelle il envisage l'envoi de plus de troupes sur place (actuellement 8.650 personnes, dont 7.200 Casques bleus et 1.250 policiers). En attendant, il a renouvelé le mandat de l'Onuci pour six mois jusqu'au 30 juin 2011, alors que les forces du régime de Laurent GBAGBO, avait exigé son départ. La mission de l'Onuci apparaît toutefois de plus en plus délicate et dangereuse mais celle-ci va se poursuivre, a annoncé Alain LEROY, secrétaire général adjoint de l'Onu. A Genève, la haute commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, Navi Pillay, a affirmé que les violences avaient fait « plus de 50 morts et plus de 200 blessés ».

**Les réactions.** L'Union européenne a décidé de sanctionner Laurent GBAGBO, son épouse ainsi que 17 autres proches, en les privant de visas d'entrée sur son territoire, face au refus du président ivoirien auto-proclamé de quitter le pouvoir. La France a également averti le président sortant : « Il faut qu'il retienne ses troupes », a déclaré la ministre des affaires étrangères, Michèle ALLIOT-MARIE. La Maison Blanche a appelé M. GBAGBO à renoncer à la présidence et se disait prête à imposer des sanctions contre lui et sa famille. Un appel relayé sur place par l'ancien président Henri KONAN BEDIE, arrivé en troisième position au premier tour et qui avait appelé à voter pour M. OUATTARA. M. KONAN BEDIE a également demandé à l'armée, restée fidèle à M. GBAGBO, « de faire allégeance » à son rival.

**Laurent GBAGBO tente de rompre l'isolement.** Il a réaffirmé à la télévision d'Etat ivoirienne (RTI) qu'il avait remporté l'élection présidentielle et il a invité un « comité d'évaluation » international à venir vérifier la validité des résultats du scrutin du 28 novembre. Ce comité aurait pour mission « d'analyser objectivement » le processus électoral « pour un règlement pacifique de la crise ».

**Le Consulat général de France invite les Français** à consulter le bulletin de sécurité hebdomadaire mis en ligne sur le site Internet du consulat : <http://www.ambafrance-ci.org/spip.php?article665>

**Irak : gouvernement d'unité nationale.** Le Parlement votera ce jour sur la composition d'une partie du gouvernement d'unité nationale, dont la liste et le programme ont été transmis par le Premier ministre Nouri Al-MALIKI.

**Amitié indo-russe.** Le président russe Dmitri MEDVEDEV est attendu en Inde pour une visite centrée sur les accords commerciaux et le juteux secteur de la défense. La relation entre les deux pays en matière de défense est ancienne.

**La Biélorussie garde le même président.** Alexandre LOUKACHENKO, à la tête du pays depuis 1994, a été reconduit pour un 4<sup>ème</sup> mandat consécutif, avec 79,67% des voix au 1<sup>er</sup> tour. Dénonçant une élection entachée de fraude, l'opposition a défilé dans les rues de Minsk, la capitale, mais des heurts ont éclaté avec les forces anti-émeute, au cours desquels plusieurs centaines de personnes – et 7 des 9 candidats en lice contre le président sortant – ont été interpellées. L'Union européenne et les Etats-Unis ont vivement condamné la répression et demandé la libération des opposants tandis que la Russie observait une prudente neutralité.

**La Corée du Sud** a effectué de brèves manœuvres militaires à tirs réels sur une île récemment bombardée par la Corée du Nord qui, malgré ses menaces de riposte, a dit ne pas « ressentir le besoin de représailles ».

## EUROPE

**5 pour 10 ans.** Grande-Bretagne, France, Allemagne, Pays-Bas et Finlande demandent un gel du budget européen pour les 10 ans à venir. La raison ? L'austérité, selon le courrier qu'ils ont adressé à la Commission européenne. L'idée est d'obtenir « *un gel en termes réels* » du budget de l'UE, c'est-à-dire une hausse n'allant pas au-delà de l'inflation, à la fois pour les années 2012 et 2013 - qui marquent la fin de la période budgétaire en cours - et pour la période suivante qui débutera en 2014 et s'achèvera en 2020, avait expliqué à l'issue du Conseil européen le Premier ministre britannique. Les négociations sur le prochain budget pluriannuel des 27 doivent commencer l'an prochain, avec des propositions chiffrées de la Commission attendues en juin. Le budget actuel de l'UE représente environ 1% du PIB européen, soit quelque 1.000 milliards d'euros sur 7 ans.

**Réaction d'Alain LAMASSOURE**, président (PPE) de la commission du Budget du Parlement européen : « *L'avenir commun de l'Europe ne se décide pas en quelques heures, dans le secret de quelques initiés anonymes de quelques pays* ». L'ancien ministre français ajoute que « *tout le monde en est d'accord : sans discipline budgétaire, plus d'euro ; sans euro, plus d'Europe. Mais si la politique financière de l'Union se décide en fait à Berlin, sa politique budgétaire à Londres, sa politique agricole à Paris, sa politique régionale à Varsovie, sa sécurité militaire à Washington, son approvisionnement énergétique à Moscou et son avenir nulle part, alors, il n'y a plus d'Europe !* ».

**La Commission veut s'occuper de la fiscalité des transfrontaliers.** L'exécutif européen constate que les particuliers qui s'établissent, travaillent ou investissent à l'étranger, peuvent faire l'objet d'une double imposition ou rencontrer d'autres difficultés, notamment pour demander des remboursements d'impôt ou obtenir des informations sur les règles fiscales étrangères. Certains projets sont annoncés, sur les revenus transfrontaliers, les droits de succession, les taxes sur les dividendes, les taxes d'immatriculation des véhicules et le commerce électronique. La Commission rendra compte, dans le cadre du rapport 2013 sur la citoyenneté de l'Union, des progrès accomplis dans la résolution de ces problèmes fiscaux transfrontaliers.

**Le SitCen a un nom.** Le Finlandais Ilka SALMI a été nommé directeur des services d'analyse et de renseignement (SitCen) au sein du Service européen d'action extérieure. Né le 20 décembre 1968, M. SALMI a commencé sa carrière dans un cabinet privé d'avocats. Conseiller du parti de la coalition nationale au Parlement, puis au Parlement européen (1995-1996), il entre comme conseiller au cabinet du Premier ministre (2001) puis au cabinet du ministre de l'Intérieur (2002), avant d'intégrer la Sûreté nationale finlandaise (SIPO) en 2004. Il en était le directeur depuis 2007.

## AFRIQUE – AMÉRIQUE – ASIE

**2.535 victimes de l'épidémie de choléra** qui sévit en Haïti depuis la mi-octobre, selon un nouveau bilan du ministère de la santé haïtien. 114.497 personnes ont contracté la maladie.

**Conte de Noël.** Après près d'un an d'attente, les familles qui ont adopté des enfants haïtiens, ont pu aller les chercher pour Noël. Elles attendaient depuis près d'un an. La ministre des Affaires étrangères Michèle ALLIOT-MARIE avait annoncé avoir affrété deux avions. Le premier amène 118 enfants qui,

dépourvus de passeport, ont bénéficié d'un laissez-passer consulaire exceptionnel. Une annonce saluée par la présidente du collectif « SOS Haïti enfants adoptés » Emmanuelle GUERRY, qui a déploré que l'ancien chef de la diplomatie Bernard KOUCHNER n'ait pas pris cette initiative plus tôt. Selon elle, la politique suivie par l'ancien ministre a « *laissé six enfants morts en Haïti* ». « *Cette polémique est désastreuse* », a réagi M. KOUCHNER, rappelant qu'environ 700 enfants adoptés étaient arrivés en France depuis le séisme. « *Il faut respecter les procédures internationales, c'est ce que nous avons essayé de faire, pour le meilleur bénéfice des enfants* », a ajouté l'ancien ministre, qui a, à plusieurs reprises, mis en garde contre les trafics d'enfants.

**Thaïlande. Etat d'urgence levé** par le gouvernement thaïlandais. Il était en vigueur à Bangkok et dans plusieurs provinces voisines depuis le 7 avril.

**La fin d'un tabou.** C'est un débat qui, depuis 1993, empoisonnait de manière récurrente la politique intérieure américaine. En adoptant par 65 voix contre 31 – avec le concours de 8 élus républicains –, un projet de loi abrogeant le texte « *Don't ask, don't tell* » (« *ne rien demander, ne rien dire* ») qui interdisait aux soldats d'afficher leur homosexualité, le Sénat a suivi les vœux de Barack OBAMA. Selon des sources associatives, près de 14.000 soldats auraient été renvoyés de l'armée depuis l'adoption du texte de 1993.

## POLITIQUE INTÉRIEURE

**Xavier BERTRAND veut « tout savoir ».** Le ministre de la Santé, Xavier BERTRAND, a évoqué de « *fortes présomptions de défaillances graves dans le fonctionnement de notre système du médicament* » à propos du maintien sur le marché du Médiator, un antidiabétique également utilisé comme coupe-faim qui serait à l'origine d'au moins 500 décès, retiré du marché en novembre 2009. « *Je veux tout savoir de ce qui s'est passé depuis la mise sur le marché du Médiator en 1976* », a affirmé le ministre. Il a « *confié une enquête à l'Inspection générale des affaires sociales (Igas)* ». Une mission d'information parlementaire vient également d'être créée à l'Assemblée à la demande du PS.

**Brice HORTEFEUX fait appel.** Le ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration, a été condamné pour atteinte à la présomption d'innocence à l'endroit de David SENAT dans l'affaire des fuites au journal Le Monde concernant les dossiers BETTENCOURT. Interrogé sur les conditions dans lesquelles M. SENAT avait été identifié par les services du contre-espionnage comme source possible du quotidien, le ministre avait répondu qu'« *un haut fonctionnaire, magistrat, membre de cabinet ministériel, ayant donc accès à des documents précisément confidentiels, alimentait, selon ces sources, vérifiées, un journaliste sur des enquêtes* ». Le tribunal a jugé que « *par les propos qu'il a tenus, Brice HORTEFEUX a manifesté, de manière explicite et non équivoque, une conviction tenant pour acquise la culpabilité de David SENAT* ».

**Rappelons** que David SENAT a quitté le cabinet de la ministre cet été et qu'il a par ailleurs été mis en examen pour complicité d'infraction à la législation sur les jeux dans l'affaire Visionex. Le ministre de l'Intérieur a rappelé que sa condamnation n'est pas définitive puisqu'il envisage de faire appel. Il rappelle qu'il était en conséquence « *présumé innocent* ». Il s'agit de la deuxième condamnation en six mois pour le ministre de l'Intérieur. Le 4 juin, il avait été condamné à 750 euros d'amende pour avoir tenu en septembre 2009 des propos jugés « *outrageants* » envers les personnes d'origine arabe. Il avait fait appel de cette condamnation. La date du procès en appel n'a pas encore été fixée.

**Martine AUBRY finalise.** La Première secrétaire du PS achève une série d'entretiens avec les différents responsables du parti pour « *finaliser* » sa « *feuille de route* » pour 2011, qui sera présentée le 13 janvier lors de ses vœux à la presse, a indiqué David ASSOULINE, secrétaire national à la Communication. 2011 « *est une année décisive* », a-t-il estimé, rappelant les principales étapes de cette année précédant l'élection présidentielle : cantonales en mars, projet du PS lors de la « *convention des conventions* » en avril, sénatoriales en septembre et primaires socialistes à l'automne.

**Le FN en frais de succession.** La vice-présidente du FN, Marine LE PEN, a déclaré que son parti posait « *les véritables thèmes de la future campagne présidentielle* », estimant que la « *classe politique* » s'était « *coalisée derrière* » le Front national. Elle a cité la « *laïcité* », « *l'immigration* », « *l'insécurité* », l'« *économie* », « *la sortie de l'euro* », se disant « *capable d'élargir le Front National bien au-delà de son électorat traditionnel* », s'exprimant devant la presse avant son dernier meeting dans le cadre de la campagne interne pour succéder à son père Jean-Marie LE PEN à la tête du parti. Donnée favorite face à son concurrent Bruno GOLLNISCH, Mme LE PEN « *compte bien* », en cas de victoire, que celui-ci l'« *épaula, lui et ses amis* ».

## PARLEMENT

### Assemblée nationale

**Le paquet électoral.** Examen de trois textes relatifs à la transparence financière de la vie politique et à l'organisation des élections législatives, notamment celles des Français établis hors de France (voir rubrique « Français de l'étranger »). Le débat a été assez houleux sur un amendement du secrétaire général de l'UMP Jean-François COPE et du président du groupe UMP Christian JACOB visant notamment à supprimer l'incrimination pénale pour les députés qui omettraient « *sciemment* » de déclarer une partie de leur patrimoine. En séance, de nombreux élus ont plaidé contre l'amendement de suppression présenté par MM. JACOB et COPE, mettant en avant le « *mauvais signal* » et « *l'image désastreuse* » que son adoption donnerait des parlementaires vis-à-vis de l'opinion publique. L'amendement n'a pas été adopté.

**A noter** l'adoption de l'amendement de Mme MARLAND-MILITELLO, qui prévoit que « *la qualité de membre de la fonction publique est incompatible avec la réalisation d'un troisième mandat consécutif de député* ». Rappelons qu'environ 200 députés, sur 577, sont fonctionnaires.

**Loppsi 2 adoptée.** Les députés ont adopté en seconde lecture par 305 voix contre 187 le projet de loi sur la sécurité intérieure, qui fixe les grandes orientations des forces de l'ordre pour cinq ans (2009-2013). Les groupes UMP et du Nouveau Centre ont voté pour, à l'exception pour ce dernier de 5 de ses membres qui se sont abstenus, dont le président du parti qui vient de quitter le Ministère de la Défense, Hervé MORIN.

### Sénat

**Adoption définitive du projet de loi de finances rectificative pour 2010.** Il revoit à la baisse le déficit budgétaire, à 149,7 milliards d'euros au lieu de 152 milliards. Le Sénat a entériné le texte mis au point la veille par une commission mixte paritaire (CMP) composée de sept députés et de sept sénateurs. Le nouveau projet de loi de finances rectificative pour 2010 est donc définitivement adopté par le Parlement. Le groupe UMP et celui du Nouveau centre (NC) ont voté pour. Les groupes de l'opposition de gauche ont voté contre.

***Le Parlement suspend ses travaux. Reprise de la session le 11 janvier.***

## CONSEIL DES MINISTRES

**Projets de loi** organique portant application des articles 11 et 68 de la Constitution.

**Décret** relatif à l'ordonnancement de la dépense par les chefs des cours d'appel.

**Communications.** Les évolutions de la gouvernance économique et financière de la zone euro. / Le Centre Georges Pompidou et son activité. / La mise en œuvre des dispositions de la réforme des collectivités territoriales relatives à l'intercommunalité.

## ÉCONOMIE - DÉFENSE

**La limitation des bonus pérennisée.** Publication d'un arrêté qui maintient la limitation des bonus des traders mise en place il y a un an par les banques françaises. Christine LAGARDE, cet arrêté « *transpose la directive européenne dite CRD3 en matière d'encadrement de la rémunération des opérateurs de marchés* ». Concrètement, il prévoit le « *versement d'au moins 40% des bonus, et jusqu'à au moins 60% pour les plus hautes rémunérations, de manière différée sur une durée minimale de trois ans* ». Il prévoit également le « *versement de 50% de la rémunération variable sous forme d'actions ou d'instruments équivalents* ».

## FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**Paquet électoral.** Deux textes intéressent particulièrement les Français de l'étranger. Il s'agit :  
- du projet de loi organique qui détaille la liste des inéligibilités et incompatibilités. Pour les Français établis hors de France, le texte précise que le choix des électeurs de voter à l'étranger pour l'élection présidentielle, vaudra également pour les législatives.  
- du projet de loi de ratification de l'ordonnance de juillet 2009 qui adapte les modalités d'élection des députés par les Français de l'étranger. Un certain nombre de particularités s'appliqueront, qui n'ont pas été modifiées par l'Assemblée nationale. Par exemple : le vote à distance (par correspondance postale et électronique), la possibilité de recevoir 3 procurations, les deux semaines d'écart entre les deux tours...

Les textes seront votés le 11 janvier à l'Assemblée nationale, avant d'être transmis au Sénat qui devrait les examiner en février. Pour consulter les débats :

[http://www.assemblee-nationale.fr/13/cri/2010-2011/20110087.asp#P638\\_118790](http://www.assemblee-nationale.fr/13/cri/2010-2011/20110087.asp#P638_118790)

## SANTÉ – SOCIÉTÉ

**Mesure de précaution !** Le Conseil de sécurité de l'Onu a été évacué à New York, en raison d'une « *odeur suspecte* », a annoncé un porte-parole de l'Onu. L'odeur provenait du système d'évacuation des eaux usées...

**Perturbations.** Poids lourds et bus de la RATP arrêtés toute la matinée du lundi, trains retardés et annulation de 30% des vols à Orly et Roissy : la neige tombée en début de semaine sur Paris et sa région a désorganisé les transports. 3.000 personnes ont passé la nuit de dimanche à lundi à Roissy. Les chutes de neige ont touché surtout le sud de l'Ile-de-France et la Haute-Normandie, puis l'Est. On attend un autre épisode neigeux ce mercredi en fin de journée. La Commission européenne a réclamé des explications aux responsables des aéroports européens, incapables de gérer les intempéries. Le transport aérien européen est accusé d'impréparation et de manque de transparence vis-à-vis des passagers retenus dans les aéroports. Le commissaire aux Transports, Siim KALLAS, a évoqué la possible mise en place d'un « service minimum » dans les aéroports de l'Union européenne.

**20.000 euros la feuille de salade.** C'est le montant de l'amende que Carrefour a été condamné à verser à une cliente qui avait chuté en 2006 sur des débris de salades jonchant le sol glissant d'un magasin de l'enseigne, à Saint-Jean-de-Védas (Hérault). Une première en France. L'accident avait valu à la cliente une double fracture du fémur.

**Barcelone-Paris à grande vitesse.** Ouverture d'une nouvelle ligne entre Perpignan et Figueras (nord-est de l'Espagne), des TGV vont franchir les Pyrénées, permettant de gagner une heure et quart entre Paris et Barcelone. Longue de 44,4 km, la ligne à grande vitesse transpyrénéenne était achevée depuis février 2009, mais elle ne voyait passer aucun train, faute de raccordement au réseau. Le trajet sera ramené de 8 h 40 actuellement à 7 h 25. Deux allers-retours seront proposés tous les jours.

## CULTURE – NOUVELLES TECHNOLOGIES

**Le mail has been ?** Même le New York Times se pose la question. Il n'y aurait que les vieux qui l'utiliseraient ... et il serait donc condamné à terme. Après un pic en 2009, la proportion de visiteurs uniques âgés de 12 à 17 ans sur les messageries électroniques a baissé, jusqu'à atteindre uniquement 18% aux Etats-Unis. Pour communiquer, les ados préfèrent de loin le chat et les textos au fastidieux courriel. La directrice générale de Facebook estime que seulement 11% des adolescents l'utilisent. « *Si vous voulez savoir ce que les gens comme nous feront plus tard, il faut regarder ce que les adolescents d'aujourd'hui font* », explique-t-elle. Le mail reste toutefois le roi des rapports professionnels et administratifs. Les ados finiront peut-être bien par devoir envoyer des pièces jointes à leurs patrons... quand ils travailleront.

## CARNET

### Décès

**Disparition de Jacqueline de ROMILLY**, l'académicienne à l'âge de 97 ans après avoir consacré sa vie à la Grèce antique. Elle fut la 2<sup>ème</sup> femme élue à l'Académie française après Marguerite YOURCENAR, et la première femme élue au Collège de France.

### Nominations

**Rama YADE** ambassadrice, déléguée permanente de la France auprès de l'Unesco en remplacement de Catherine COLONNA qui occupait cette fonction depuis 2008. Rama YADE est âgée de 34 ans.

**Charlotte DOLLOT**, conseillère presse et communication au cabinet du ministre auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et européennes, chargé de la coopération.

**Donatienne HISSARD**, membre suppléante au conseil d'administration de l'Institut de recherche pour le développement en qualité de représentant du ministre des affaires étrangères, en remplacement d'Elisabeth BARSACQ.

**Christian DEMUYNCK**, sénateur, a été chargé d'une mission temporaire auprès de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**INFOS Hebdo. Copyright :** Robert del PICCHIA. **Editeur :** le sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN. **Clause de non responsabilité :** l'Editeur s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. **Tel :** +33 1 42 34 26 87. **Fax :** +33 1 42 34 42 08. **Mail :** [r.delpicchia@senat.fr](mailto:r.delpicchia@senat.fr)